

SECTION I : AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/64/S/2020-2021 POUR LA CONCEPTION ET L'INSTALLATION D'UN LOGICIEL D'ARCHIVAGE NUMERIQUE ET DE GESTION ELECTRONIQUE DES COURRIERS

Date de publication : le 15/04/2021

Date d'ouverture des offres : le 06/05/2021

1. Objet

L'Office National des Pensions et Risques Professionnels des Fonctionnaires, des Magistrats et des Agents de l'Ordre Judiciaire (ONPR en sigle) invite, par le présent Appel d'Offres, les Soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs propositions sous pli fermé pour la conception et l'installation d'un logiciel d'archivage numérique et de gestion électronique des courriers.

2. Financement du marché

Les fonds nécessaires pour la fourniture faisant objet du présent appel d'offres proviennent des fonds propres de l'ONPR, exercice 2020-2021. A ce titre, le marché n'est exonéré d'aucune taxe.

3. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale remplissant les conditions juridiques, techniques et financières requises au sens des articles 151, 152 et 154 de la Loi n°1/04 du 29 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153, 161 et 162 du Code des Marchés Publics.

4. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR à partir du 15/04/2021 moyennant paiement d'une somme de cinquante mille francs bu (50.000Fbu) dont vingt-cinq mille sont à verser sur le compte n°1123/151 ouvert à la BRB au nom de l'ONPR et les vingt-cinq autres seront versés sur le compte n° 1101/001-04 ouvert à la BRB au nom de l'OBR.

5. Allotissement

Le Marché est fait d'un lot unique.

6. Délai d'exécution du Marché

Le délai de l'exécution du marché est fixé à 20 jours calendaires maximum à partir de la date de la réception de la lettre de marché datée et signée par toutes les parties. Tout soumissionnaire désirant présenter son offre doit d'abord prendre connaissance des besoins de l'ONPR en effectuant une visite sanctionnée par un document qui fera partie des documents considérés lors d'évaluation technique.

7. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires doivent présenter leurs propositions en 2 enveloppes intérieures dont l'une contient la proposition technique et l'autre la proposition financière. Chaque proposition comportera 4 exemplaires dont un original et 3 copies. Les propositions doivent être rédigées en langue française.

Ces enveloppes seront ensuite glissées dans une enveloppe extérieure portant mention : propositions pour la conception et l'installation d'un logiciel d'archivage numérique et gestion électronique des courriers à l'ONPR. *à n'ouvrir qu'en séance publiques d'ouverture du 06./05./2021.*

8. Dépôt et ouverture des offres

Les propositions devront être paginées, paraphées et comprendre une table des matières. Elles seront déposées au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR siège, situé au Quartier ROHERO I, Chaussée, du PL Rwagasore ; n° 187, Tél : 22276229 au plus tard le *06./05./2021* à 9 h30minutes. Les offres remises en retard ne seront pas considérées.

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants, le même jour le *06./05./2021*, à 10 heures dans la salle des réunions de l'ONPR.

Les soumissionnaires présents au moment de l'ouverture des propositions devront signer un document des présences qui sera annexé au procès-verbal d'ouverture des propositions.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité contractante auprès de la DNCMP, peut assister à la séance d'ouverture des propositions. Il dresse un rapport sur le déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des propositions.

NB : Les offres remises après l'heure ci-haut précisée ne seront pas considérées.

9. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Quartier ROHERO I, Chaussée P.L RWAGASORE n°187, Tél: 22276229, B.P : 3079 Bujumbura II. Site web : www.onpr.bi

Fait à Bujumbura, le *13* / *04* / 2021

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ONPR

NIYOKINDI Jean Marie

